

**Compte Rendu du CTL du 13/12/2021 – DDFIP01**

**Vos élus CFDT-CFTC :**

**Frédéric SCHMITTER** (Titulaire) [cftc.dgfip.01@gmail.com](mailto:cftc.dgfip.01@gmail.com)

**Laetitia ALLEGRE** (Suppléante) [laetitia.allegre@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:laetitia.allegre@dgfip.finances.gouv.fr)

**CLaire DESGOUTTE** (Experte) [claire.desgoutte@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:claire.desgoutte@dgfip.finances.gouv.fr)

La séance, en visioconférence pour raison sanitaire, a débuté à 9h et s'est terminée à 12h30.  
Lecture des déclarations liminaires en ouverture de séance. Départ de 2 organisations syndicales après lecture de leurs déclarations. Ont siégé : CFTC-CFDT et FO.

=> le 27 janvier s'est tenue une réunion d'information, sur les sujets discutés et décidés en CTL, pour les Syndicats qui ont quitté l'instance en début de séance. Retenus par un calendrier de visites de services établit de longue date, vos élus CFTC-CFDT n'ont pu y assister. Néanmoins nous en avons eu le retour pour le complément que vous trouverez dans ce compte-rendu.

**Evolution des emplois en 2022 (pour avis) :**

Les résultats des calculs prenant en compte les contributions liées aux gains de productivité (-1,5), contribution proportionnelle (-13,5), les correctifs de charges et enjeux (+10), environnementaux (-3,8), vacances d'emplois (-2) et négociation du Directeur (+3), nous arrivons à un Total de :

**-8 emplois dans nos services cette année.**

Le Directeur informe que concernant la négociation accordant +3 emplois il s'agit de la réserve du délégué du DGFIP et sans contrepartie.

Répartition de la pénurie	IDIV HC	IDIV CN	A	B	C
Ex SIE Belley	-1				
Ex Trésorerie de St Laurent/S.		-1			
Ex Trésorerie de Trévoux		-1			
SGC de Châtillon/Ch.				-1	
PCE Bourg en Bresse			-1		
SPFE Bourg en Bresse				-2	-1

A tout cela, il faut ajouter le jeu de chaises musicales des redéploiements entre les services qui disparaissent, ceux qui sont créés et ceux qui sont fusionnés :

Redéploiement d'1 emploi IP en CDL issu de l'audit

Redéploiement d'1 emploi IDIV HC en CDL issu du SGC d'Oyonnax

Redéploiement de 3 emplois IDV HC issus SIE de Bourg et d'Oyonnax et du SPF de l'Ain

Redéploiement de 1 emploi d'IDIV CN en CDL issu de la Direction et du SPF de l'Ain

Redéploiement de 2 emplois Insp. En CDL issu du SIP d'Oyonnax et EDR

Redéploiement d'1 emploi de B EDR issu du SIP de St Laurent

Redéploiement d'1 emploi de C EDR issu du SIP de Bourg

Redéploiement d'1 emploi de concierge en agent technique sur la Direction

**CFTC Finances Publiques**

**Le Secrétaire Départemental**

**Frédéric SCHMITTER**

DDFIP de l'Ain

11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

[frederic.schmitter@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:frederic.schmitter@dgfip.finances.gouv.fr)

**Section Locale CFTC Finances Publiques**

**Bureau 071 (RDC bât DDT)**

situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

[cftc.dgfip.01@gmail.com](mailto:cftc.dgfip.01@gmail.com)

Redéploiement d'1 emploi d'IDIV HC du SIE Bellegarde vers SIP Valsershône  
Redéploiement d'1 emploi de B du SIE de Bourg (ant. St Laurent) vers le SIE d'Ambérieu  
Redéploiement d'1 emploi d'Insp. Ex SIE Belley vers SPF de l'Ain  
Redéploiement d'1 emploi AFIPA de la Trésorerie de Gex vers SGC Oyonnax  
Redéploiement d'1 emploi d'Insp. De la Paierie vers le SPF de l'Ain.

Concernant les autres transferts d'emplois, il s'agit de tous ceux générés par les créations, fermetures et fusions de services dans le cadre du NRP,

**Comme indiqué dans notre déclaration liminaire, nous ne pouvons pas cautionner ces suppressions d'emplois qui ajoutent aux difficultés engendrées par la mise en œuvre d'une nouvelle tranche du NRP.**

**Votes : CFTC-CFDT et FO : CONTRE**

**Réglement intérieur du SGC de Châtillon/Chalaronne (pour avis) :**

Le SGC de Châtillon/Chalaronne ayant un effectif supérieur à 3 agents, il ne remplit plus les conditions cumulatives pour conserver son régime horaire dérogatoire de 4,5 jours/semaine.

La Direction avait accordé en 2021, sur demande des représentants du personnel, que ce régime soit maintenu jusqu'à la fermeture de la Trésorerie de Trévoux, dernière à fusionner avec le SGC dans le cadre du NRP, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les conditions de transfert étant difficile (manque d'effectifs) et sur requête des représentants du personnel présents en séance, la Direction a accepté un dernier report au 01/07/2022 pour permettre aux agents du SGC ayant des enfants scolarisés de terminer l'année scolaire sans désorganiser leur vie familiale. La Direction a donc présenté le projet qui sera soumis au vote des personnels du poste pour le choix des plages horaires à compter du 01/07/2022.

**Vos élus CFTC-CFDT remercient la Direction d'avoir accepté ce dernier report sollicité pour les agents par les membres présents du CTL.**

**Votes : CFTC-CFDT : POUR FO : abstention**

**Ponts naturels (pour information) :**

Lors du CTL du 13/12/2021, le Directeur avait refusé d'accorder la fermeture de nos services pour le pont naturel de l'ascension. Vos élus sont revenus sur le sujet en demandant au Directeur de reconsidérer sa position eu égard au fait que ce pont est récurrent et habituellement accordé. Les scolaires étant généralement en congés ce jour-là, il est fort probable que la fréquentation de nos services soit plus que réduite à cette date. Plusieurs Directions l'ont d'ailleurs acté en accordant ce pont.

Le Directeur a accepté d'y réfléchir, de contacter la DG pour connaître leur avis et de revenir vers nous.

=> Lors de la réunion d'information du 27/01/2022, le Directeur a informé qu'après réflexion il avait revu sa position sur le pont naturel de l'ascension, sauf injonction contraire du DG à l'approche de la campagne IR.

**Pour vos élus CFTC-CFDT, c'est un bon point. Les agents sont très éprouvés par les réformes successives, les suppressions annuelles d'emplois et les surcharges de travail que cela occasionne. Même s'il ne s'agit pas d'un acquis social, leur permettre, à cette occasion, de**

---

***CFTC Finances Publiques***

***Le Secrétaire Départemental***

***Frédéric SCHMITTER***

DDFiP de l'Ain

11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

[frederic.schmitter@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:frederic.schmitter@dgfip.finances.gouv.fr)

***Section Locale CFTC Finances Publiques***

**Bureau 071 (RDC bât DDT)**

situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

[cftc.dgfip.01@gmail.com](mailto:cftc.dgfip.01@gmail.com)

retrouver collectivement du temps pour eux et leurs proches, est une manière de reconnaître leurs efforts et leur fatigue.

Ce point sera soumis au vote lors d'un prochain CTL. Compte-tenu de l'intérêt pour les agents, vos élus CFTC-CFDT ne manqueront pas de voter POUR.

Questions diverses posées au DDFIP par les participants :

- **Suites données aux remarques formulées pour les agents de la cellule d'accueil TAM ?**

Réponses :

-*Ventilation du local : suite aux demandes des représentants du personnel, la Direction a mis en place un capteur mesurant le taux de CO2 (dioxyde de carbone) présent dans l'air de la cellule d'accueil.*

-*Matériel de téléphonie : les agents vont recevoir une formation pour mieux appréhender le matériel de téléphonie.*

-*Horaires d'accueil : la Direction indique qu'il est trop tôt pour faire un bilan du taux de contact par les contribuables sur la plage méridienne.*

**Vos élus CFTC-CFDT, reviendront sur le sujet au prochain CTL afin de savoir si l'ouverture de cet accueil téléphonique sur cette plage horaire est utile et justifié et de connaître les taux de CO2 moyens quotidiens dans le local. Ceci n'exonère pas pour autant la Direction de faire contrôler la VMC par un professionnel et de vérifier que le renouvellement d'air est assuré conformément aux normes prescrites par le code du travail.**

- **Travaux d'aménagement de Nantua ?**

Réponse : *les travaux devraient être terminés d'ici fin février. Les travaux de rénovation des toilettes sont à la charge de la Mairie qui est propriétaire du bâtiment.*

- **Calendrier de la montée en charge du SAR paye de Belley ?**

Réponse : *ce service est une première au niveau national. Il n'y a donc aucun retour sur lesquels s'appuyer pour organiser le séquençage. Seul un agent avait la compétence. Le calendrier des TRF complique le travail du service. 01/01/2022 => payes partie EST du département. 01/07/2022=> payes du SGC de Châtillon. 01/01/2023=> probablement les payes du SGC de Bourg. Pour celles du SGC de Montluel, si le service est bien rodé, soit au 01/01/2023 soit au 01/07/2023. Tout ça reste à confirmer en fonction des résultats.*

**Ce premier CTL de l'année 2022, conforme à ceux des années précédentes, annonce de nouvelles suppressions d'emplois. Cette habitude prise de calquer les ressources humaines et la politique salariale de l'État sur les injonctions comptables de la cour des comptes, devient intenable pour la Fonction Publique en général et pour notre réseau et ses agents en particulier. En plus de faire peser sur les agents une charge plus importante, cela concourt à la baisse d'attractivité des citoyens pour les métiers que l'on propose et complique le recrutement des futurs agents potentiels.**

**Pour vos élus CFTC-CFDT il est temps que cela s'arrête. La période électorale Présidentielle qui commence est une vraie zone de danger pour nos services. Les candidats ne manqueront pas d'imagination sur nos missions et emplois. Restons vigilants, actifs et réactifs.**

---

**CFTC Finances Publiques**

**Le Secrétaire Départemental**

**Frédéric SCHMITTER**

DDFIP de l'Ain

11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

[frederic.schmitter@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:frederic.schmitter@dgfip.finances.gouv.fr)

**Section Locale CFTC Finances Publiques**

**Bureau 071 (RDC bât DDT)**

situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

[cftc.dgfip.01@gmail.com](mailto:cftc.dgfip.01@gmail.com)